

Session de la Chambre d'agriculture : des constats positifs mais aussi des inquiétudes

Le préfet du Gers, Laurent Carrié, a annoncé le report des cotisations MSA en attendant le paiement total de la PAC



Session de la Chambre d'agriculture : des constats positifs mais aussi des inquiétudes

La Chambre d'agriculture a tenu sa première session de l'année 2024 ce vendredi 15 mars au château de Mons à Causse sous la présidence de Bernard Malabirade lequel était entouré du préfet du Gers, Laurent Carrié, et du directeur de la Chambre consulaire, Emmanuel Lecomte. Ce dernier développa le rapport d'activité en se référant à trois axes, « Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques », « Créer plus de valeur dans les territoires » et « Faire dialoguer agriculture et société ».

Mobilisation avec 34 conseillers

Des thèmes qui ont permis de révéler les très nombreuses actions menées par la Chambre d'agriculture qui permettent aux agriculteurs « de ne pas décrocher » à l'exemple du décodage des nouvelles règles de la PAC où furent mobilisés 34 conseillers formés à la PAC qui ont réalisés 2 263 déclarations soit 44% des exploitations du département. Mais aussi l'accompagnement suite à un achat groupé, a permis aux 354 centrales de toitures (soit un parc solaire de 43 MW) d'obtenir des contrats de maintenance.

Bien évidemment la Chambre d'agriculture a prouvé son exceptionnelle mobilisation auprès des agriculteurs concernant les épisodes d'aléas climatiques et lors des problèmes sanitaires « Influenza viaire et MHE ». D'autre part ont été réalisées des enquêtes pour qualifier et quantifier les dégâts dont celles concernant le mildiou en partenariat avec la COVAG qui a recensé 409 vigneron impactés pour 11 000 ha.

Points cruciaux

La séance plénière se prolongea en abordant les sujets cruciaux portant sur « Les installations et transmissions » [Un bilan 2023 positif avec 98 Dotations Jeunes Agriculteurs soit + 30% par rapport aux années précédentes], « Les agriculteurs en difficultés » [Une centaine d'agriculteurs suivis en 2023 avec les créanciers et la MSA, 35 agriculteurs suivis en redressement ou liquidation judiciaire, 51 agriculteurs au RSA suivis en 2023] et sur « Simplification en matière agricole ».

Viticulture : fonds d'urgence insuffisants

Lors de son intervention, le président Bernard Malabirade, « concernant les fonds d'urgence reconnaît la réponse adaptée face à la crise MHE » ce qui n'est pas le cas pour la viticulture « avec 5 M€ ce qui est loin d'indemniser la perte subie à l'épisode mildiou laquelle est de plus de 400 M€, cela met en lumière les lacunes du régime assurantiel ».

Report cotisations MSA

Enfin, le préfet Laurent Carrié, conclura la session en réaffirmant que « la colère a été prise en compte par le gouvernement avec 62 mesures prises par le premier ministre ». Quant à l'indemnisation PAC, le préfet révèle « qu'une moitié est versée au 15 mars et que l'autre moitié sera versée au juillet, en attendant il y aura une suspension des cotisations MSA ».